

Trait d'union

Les informations municipales de votre commune



DEVOIR de MÉMOIRE



CHAVAGNES
EN PAILLERS

p.8 FOCUS SUR
**Les risques
majeurs**

p.17 DOSSIER
**Chavagnes Terre
de jeux 2024**



Sommaire

Vie Municipale	p. 02
FOCUS :	08
Risques majeurs	p. 08
Voirie,	
Bâtiments généraux	
Patrimoine	p. 10
Actions	
sociales	p. 12
Aménagement	
du territoire	p. 15
Sports	
Loisirs - Tourisme	p. 16
DOSSIER SPECIAL :	17
Terre de jeux 2024	p. 17
Sports	
Loisirs - Tourisme	p. 21
Communication	
Animation	
Actions culturelles	p. 24
Enfance	
jeunesse	p. 29
Économie	
Emploi	p. 31
Infos	
Pratiques	p. 32
Agenda	p. 35

N° 132
 Directeur de publication : Eric SALAÛN
 Rédaction : Commission Communication.
 Photos : Commune de Chavagnes en Paillers,
 associations Freepik, Adobe stock, Pexels.
 Création & mise en page : MEDIA horizon
 Impression : IMPRIMERIE du DOCAE

www.chavagnes-en-paillers.fr
 Pour accéder au site depuis votre smartphone,



Se rassembler pour entretenir la mémoire.

La remise de drapeau **devoir de mémoire** que nous venons d'effectuer n'est pas un acte anodin, ni un événement seulement pour se réunir entre nous. C'est un événement bien plus profond que ça, au vu du contexte dans lequel nous vivons actuellement. Le retour de la guerre sur le sol européen rappelle que rien n'est jamais acquis. Ni la paix, ni la liberté, ni la démocratie.

Cette remise de drapeau aux jeunes générations, au Conseil municipal des enfants porte un symbole de solidarité et de paix.

« Vous êtes élus de la jeune génération, vous en êtes les représentants. Vous venez de recevoir ce drapeau, aux couleurs bleu, blanc, rouge, notre emblème national, notre étendard.

La mémoire c'est ce qu'il nous reste au sommet de notre vie, c'est sans doute ce que nous avons de plus précieux. « Un peuple qui ne connaît pas son passé se condamne à le revivre » disait Winston Churchill. En effet, ces cérémonies de devoir de mémoire doivent nous aider à nous souvenir de ce qu'il s'est passé hier pour ne pas reproduire les mêmes erreurs demain.

*En recevant le drapeau **devoir de mémoire**, vous devenez, aux côtés des anciens combattants, vous aussi, des dépositaires de la mémoire nationale. Vous devenez des soldats du civisme, c'est-à-dire, des défenseurs des valeurs fondamentales sur lesquelles nous nous appuyons.*

Vous vous êtes engagés au sein du Conseil municipal des enfants pour contribuer, dans la mesure de vos moyens, à faire vivre votre commune, c'est-à-dire le lieu du « commun », le lieu qui nous rassemble.

Aujourd'hui, vous vous engagez dans une nouvelle mission, une mission qui prolonge votre premier engagement : faire vivre la mémoire combattante, à travers les liens du civisme, les liens qui nous rassemblent.

Soyez en fiers et remerciés ! » (extrait du discours prononcé le 1^{er} avril lors de la cérémonie de remise du drapeau)

Se rassembler pour partager la culture du risque.

Nous constatons au fil des années l'augmentation d'événements liés à différents aléas naturels (inondations, feux de forêts), qui ont vocation à s'intensifier dans le futur, conséquence du changement climatique. Le document joint, le DICRIM, a pour objectif de recenser les risques potentiels sur la commune.

L'objectif est de se préparer et nous permettre d'agir en cas de crise et d'en réduire les conséquences, de diminuer l'impact humain, social et économique et favoriser le plus rapidement possible le retour à la normale.

Ce document permet à chacun d'être acteur de sa propre sécurité et acteur au sein d'un collectif en cas de crise.

Merci à l'ensemble des référents de quartier pour leur engagement.

Et puis partager la culture du risque, c'est aussi informer, prévenir et sensibiliser sur la consommation excessive d'alcool notamment auprès des jeunes. C'est un objectif partagé avec la maison de santé pluridisciplinaire, c'est un enjeu de santé publique, c'est un enjeu fort avec une approche globale, un enjeu de responsabilité collective.

Se rassembler pour partager des activités, des moments festifs.

Par le sport, pour encourager les équipes finalistes aux départementaux, en participant aux différents tournois, concours, par les différentes animations proposées dans le cadre de Terre de Jeux, par les aménagements de la Plaine des sports.

Par la culture, avec le Théâtre Régional en tournée des villages présent le 2 Juillet, avec le cinéma pour « Chavagnes fait son festival ! », avec les différents festivals Bell'Arte et Jazz à la Déderie et le programme estival intercommunal.

Par les animations, d'abord avec la traditionnelle Fête d'la Brioche où sera proposé, en partenariat avec la commune, un spectacle pyrotechnique musical signé Jacques COUTURIER, mais aussi avec les fêtes des écoles Nazareth et Jules Verne, ou encore la Sardinade qui fêtera ses 20 ans cette année.

Autant d'occasions de se retrouver, bel été à tous !

Bien cordialement

Eric SALAÛN, Maire de Chavagnes-en-Paillers.



13 février 2023

> DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

En présence de Jean-Michel SCHMITT, conseiller finances de la communes, le Conseil municipal a pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire 2023.

Concernant le **bilan rétrospectif**, malgré l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie, la hausse des dépenses de fonctionnement, notamment concernant les charges courantes, a pu être globalement maîtrisée, avec une progression de +8,9% entre 2021 et 2022. L'évolution touche principalement les charges de personnel (+86 k€ - revalorisation du SMIC en juillet, nouvel agent à compter de la mi-septembre et augmentation du temps de travail d'un agent du fait des besoins liés au développement de la commune) et les charges à caractère général (+57 K€ - augmentation des coûts de l'énergie, externalisation du débroussaillage).

Les recettes poursuivent leur progression en parallèle, avec une part toujours plus importante des dotations de l'État, ce qui permet à la commune de développer une capacité d'autofinancement nette qui se maintient à plus d'1 million d'euros.

Cette capacité d'autofinancement constatée depuis plusieurs années a permis de réaliser et engager de nombreux investissements à hauteur de 8,75 millions d'euros sur 4 ans, sans diminuer la capacité d'investissement.

Concernant les **orientations budgétaires**, en tenant compte des impacts liés aux réformes récentes et à venir sur la fiscalité locale et les dotations, le programme pluriannuel d'investissement 2023-2026 a été présenté, avec des projets importants à venir pour le développement de la commune et notamment pour 2023, la fin de la rénovation de l'Église, l'aménagement de la Place de l'Église, la création d'une zone de loisirs de la Plaine des sports, l'aménagement d'un îlot de fraîcheur derrière l'ancien Ehpad, des travaux de voirie, l'enfouissement des réseaux lié à la fibre, diverses études (aménagement du Pré de l'âne, déplacement du centre de loisirs) et divers travaux (aménagement de la Vallée verte, rénovation du terrain de foot, toiture de la salle de tennis de table, acquisition d'un véhicule électrique...).

A pression fiscale constante, le maintien d'un niveau d'autofinancement très significatif jusqu'en 2026 de plus d'1 million d'euros permet d'envisager l'exécution d'un programme pluriannuel d'investissement dynamique à plus de 9 millions d'€ en limitant le recours à l'emprunt (700 000 € sur la période), avec les aides financières des partenaires de la communes (État, communauté de communes, Département, Région, agence nationale du sport).

> AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité :

- l'acquisition d'une parcelle de trottoir Rue des Écoles pour régulariser l'alignement de la rue ;
- une convention avec le garage BOUYER de Saint-Denis-la-Chevassé pour la mise en place d'une fourrière automobile pour prendre en charge les véhicules ventouses notamment ;
- une convention avec l'AAPMA Union des Écluses pour la gestion de la Chaussée de Lourdes sur la Petite Maine ;
- un avenant à la convention SyDEV pour l'effacement des réseaux aériens de la rue Jacques Bousseau, pour régulariser la prise en charge de travaux imprévus.

> BIBLIOTHÈQUE : BILAN D'ACTIVITÉS 2022

Dans le cadre du développement du service de la bibliothèque, Marion BOUYER, bibliothécaire, a présenté au Conseil municipal son bilan annuel d'activités du service.

Ce bilan d'activité permet notamment de voir l'évolution de ce service depuis l'arrivée de Marion en avril 2021 et alimente la réflexion sur les évolutions possibles de ce service dans le cadre du projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) en cours d'élaboration par la commission extra-municipale de la bibliothèque.

Le Conseil municipal a pu constater une augmentation de 71 % du nombre d'inscrits entre 2021 et 2022 (569 abonnés au total soit 15,6 % de la population communale). Les 0-15 ans et les 30 - 45 ans sont les tranches d'âge les plus représentées (65 % des inscrits).

Des investissements pour du nouveau mobilier ont été réalisés en 2021 permettant une réorganisation des espaces pour renforcer la bibliothèque comme lieu d'accueil et de détente. De plus, l'acquisition de jeux de société utilisables pendant les temps d'ouverture de la bibliothèque permet d'apporter un nouveau service.

La bibliothèque a également proposé des temps d'animation réguliers et accessibles gratuitement tout au long de l'année (bébés lecteurs, spectacles pour enfants, soirées jeux vidéos, expositions...), touchant 571 personnes sur 24 rendez-vous.



13 mars 2023

› VALIDATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Le compte administratif 2022 du budget général présenté au Conseil municipal fait apparaître une exécution des dépenses très proche des prévisions en fonctionnement, que ce soit pour les charges générales, les dépenses de personnel ou les autres charges de gestion courante, avec un montant global d'un peu moins d'1,9 millions d'euros. Concernant les recettes de fonctionnement, celles-ci sont conformes à celles attendues, avec un produit fiscal en légère hausse. Hors remboursement des emprunts et opérations d'ordre, la commune a réalisé près de 2,7 millions d'euros d'investissement en 2022 (1,7 million pour le développement, les aménagements de sécurité et la voirie et 1 million pour les bâtiments et le patrimoine, notamment l'église).

Après avoir pris connaissance et validé les comptes administratifs et de gestion pour l'ensemble des budgets annexes année 2022, après affectation ou constatation des résultats, les différents budgets primitifs pour l'année 2023 ont ensuite été approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal (cf. détails pages 6-7) :

- **le budget général (4 094 858,28 € en fonctionnement et 4 901 036,93 € en investissement)** est marqué par une hausse attendue des charges courantes liée à l'inflation, notamment des prix de l'énergie et la mise en place d'une prestation d'entretien des voiries rurales suite au départ d'un agent. Les dépenses de personnel restent contenues de même que les autres charges de gestion courante. Les recettes sont également attendues à la hausse, notamment avec la revalorisation des bases des taxes locales de 7,1 %. En investissement, les projets prévus pour 2023 dans le plan pluriannuel d'investissement présenté lors du débat d'orientations budgétaires sont inscrits au budget pour un peu plus de 4 000 000 €, notamment la fin des travaux de l'église, des travaux d'aménagement de voirie (place de l'église, square du Mexique, rue Jean de Suzannet, programme de voirie rurale...) et les travaux d'aménagement de la zone de loisirs à la Plaine des Sports.
- **le budget annexe « locations diverses » (46 582,73 € en fonctionnement et 2 843,16 € en investissement)** prend en compte l'augmentation des prix de fourniture d'électricité et de gaz ainsi que des charges d'intérêt du prêt en cours de remboursement mais aussi la progression des recettes du fait de l'augmentation du nombre des réservations de la salle Émeraude.
- **le budget annexe « lotissement Les Mûriers » (76 434,86 € en fonctionnement et 135 149 € en investissement)** prévoit la clôture du budget pour cette année, l'ensemble des travaux devant s'achever.
- **le budget annexe « lotissement Les Figueurs » (1 342 881,33 € en fonctionnement et 1 400 000 € en investissement)** prévoit le solde des travaux pour la 1^{ère} zone du lotissement et le lancement des études et des travaux pour la 2nde zone du lotissement.

› AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité :

- l'ajustement des autorisations de programme pour les travaux du centre bourg et les travaux de rénovation de l'église et la création de 2 nouvelles autorisations de programme pour les travaux de la rue Jean de Suzannet et les travaux de construction d'un pôle Enfance-Jeunesse ;
- la constitution d'une provision pour le financement des Comptes épargne-temps ;
- la validation du dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement de la zone de loisirs de la Plaine des Sports ;
- le renouvellement du groupement de commande avec le collège privé Sainte-Marie pour la passation du marché de confection et service de repas au restaurant municipal ;
- plusieurs conventions de servitude avec ENEDIS pour le passage de réseaux électriques sous des parcelles du domaine privé communal ;
- la convention avec l'association Addictions France pour l'accompagnement de la commune dans sa démarche de prévention des risques liés à la consommation d'alcool.

› MAINTIEN DES TAUX DES TAXES LOCALES EN 2023

Suite au débat d'orientations budgétaires, en tenant compte de la revalorisation des bases de 7,1 % en 2023, au regard du **programme pluriannuel d'investissement et des besoins de financement pour l'année 2023**, le Conseil municipal **décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour 2023.**

Ainsi, pour 2023, les taux applicables seront les suivants :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties = 32,83 % ;**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties = 44,49 %**
- **taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 16,96 %**
(taux en vigueur avant la suppression par l'État de la taxe d'habitation pour les résidences principales)

17 avril 2023

> PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION DE LA COLLECTE INTERCOMMUNALE EN DÉCHÈTERIE

Denis RIGNAULT, Directeur du pôle technique-environnement de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts a présenté au Conseil municipal les perspectives d'évolution de la collecte en déchèterie sur le territoire intercommunal. Les études concernant les modalités et la structuration de la collecte des déchets mettent en avant la nécessité de moderniser et adapter la collecte dans les prochaines années, sachant que les structures de la Joussetière et de Saint-Fulgent sont vieillissantes et ne permettront

pas d'optimiser les moyens pour développer la collecte (notamment pour les nouvelles filières de recyclage), du fait de leur taille et au regard des nouvelles réglementations lié au tri.

Ce constat a amené la Communauté de communes à lancer une réflexion pour la création d'une nouvelle déchèterie unique en remplacement des structures de la Joussetière et de Saint-Fulgent, avec l'objectif d'améliorer le service rendu aux usagers.

Une étude de dimensionnement et d'implantation, tenant compte des besoins actuels et futurs et des distances et temps de déplacement sur le territoire de la Communauté de communes, hors Essarts-en-Bocage, propose le positionnement de cette future déchèterie sur le territoire de Chavagnes, à proximité de la zone des Chênes. Des questionnements ont pu être évoqués, avec des réponses apportées par M. RIGNAULT et d'autres qui seront soumises à la commission intercommunale en charge du dossier.

> PRÉSENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL ET DU PACTE FISCAL ET FINANCIER

Afin de donner de la cohérence et de la visibilité à l'action de la Communauté de communes et organiser l'action publique entre l'intercommunalité et ses communes membres, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts a élaboré en 2022 son projet de territoire : un projet politique traduit dans une feuille de route opérationnelle.

14 projets prioritaires ont ainsi été validés sur 4 thématiques :

- **économie** : développement stratégie et qualification d'une offre économique immobilière ; structuration d'une fonction globale d'animation des réseaux économiques ; animation d'une démarche « métiers », en appui aux entreprises
- **environnement** : consolidation d'une approche globale de l'eau ; promotion d'une approche culturelle et stratégie du bocage et de la biodiversité ; accompagnement de la transition énergétique et climatique ; offres de mobilités alternatives et diversifiées
- **services à la population** : pacte sportif et culturel pour une ouverture et un accès à tous ; réseaux performants d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement ; accompagnement solidaire des parcours de vie ; attractivité du territoire pour les professionnels du soin et la promotion de la santé
- **aménagement** : renforcement de l'approche de l'urbanisme de projet au bénéfice d'une forte mobilisation des démarches de revitalisation des cœurs de bourgs ; diversification du parc de logements

pour faciliter les parcours résidentiels. Pour mener ces actions, la Communauté de communes s'appuiera également sur un pacte de gouvernance et un pacte fiscal et financier.

Concernant **le pacte fiscal et financier**, il s'étend sur la période 2023-2026 et doit permettre de combiner **2 objectifs majeurs** de l'action communautaire : **contribuer au développement des actions du territoire** selon les orientations fixées dans le cadre du projet de territoire et **assurer une solidarité financière aux communes membres** pour un développement harmonieux du territoire.

Pour cela, les moyens proposés sont les suivants :

- 1 million d'euros par an de fonds de concours pour les communes, dont 300 000 € fléchés sur les enjeux prioritaires du projet de territoire (mobilité, transition énergétique, logement) pour faciliter et soutenir la réalisation des actions communales ;
- reversement à l'intercommunalité de la taxe d'aménagement perçue dans les zones d'activités économiques intercommunales pour financer la requalification de ces zones ;
- instauration d'une dotation de solidarité communale à hauteur de 500 000 € par an pour soutenir le fonctionnement des communes ;
- maintien du niveau de reversement du Fonds National de Péréquation Intercommunal (FPIC) en direction des communes.

> AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité :

- la signature d'une convention de gestion pour l'entretien des cabinets médicaux, pour mutualiser les moyens en personnel entre les communes et la Communauté de communes ;
- le montant des dotations scolaires pour 2022 (66 € par élève pour les fournitures et matériels pédagogiques ; 16 € par élève pour les activités ;
- le montant du coût moyen d'un élève qui s'élève pour 2023 à 800 €, qui sert de base pour la participation des communes extérieures et pour la subvention attribuée à l'école Nazareth dans le cadre du contrat d'association (soit une subvention pour 2023 de 175 200 € sur une base de 219 élèves) ;
- la convention avec le SyDEV pour les travaux d'éclairage public concernant la tranche 5 de l'aménagement du centre bourg (Place de l'Église) ;
- une demande de subvention pour le FEADER concernant l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques ;
- la validation d'une servitude concernant un réseau d'eau pluviale privatif situé sous le domaine privé communal.



BUDGET 2023 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Vote le 13 mars 2023, ce budget primitif s'inscrit dans la continuité des projets déjà engagés. Il est marqué par une volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, à l'inflation et à aux évolutions nécessaires des charges de personnel. Cette maîtrise a pour objectif de garantir un autofinancement fort de la section d'investissement pour poursuivre les investissements nécessaires au développement de la commune.

8 995 895 €
BUDGET TOTAL 2023

4 094 858 €
FONCTIONNEMENT

4 901 037 €
INVESTISSEMENT

(DONT 815 687 € DE DÉFICIT REPORTÉ)

LES RECETTES :

3 112 484 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

55 %



IMPÔTS ET TAXES

(taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties,
taxe d'habitation sur les résidences secondaires)



33 %

PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET DES VENTES

(restauration scolaire, domaine public, mise à disposition de personnel)



9 %

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

(revenus des immeubles...)

3 %

AMORTISSEMENT DE SUBVENTIONS ET TRAVAUX EN RÉGIE

44 238 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ



938 136 €

POUR QUELLES DÉPENSES RÉELLES ?

1 860 890 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

(Électricité, carburants, eau, fournitures, assurances,
entretien des voiries et bâtiments, programmation
culturelle...)



37,5 %

CHARGES DE PERSONNEL

39 %



AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

(subventions aux associations sportives, culturelles,
scolaires et diverses, indemnités des élus)

19 %

CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES

5 %

TRANSFERTS VERS LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2 230 968 €

(amortissements et virement à la section d'investissement)

Vie municipale

La section d'investissement présente les dépenses et recettes qui modifient de façon durable, la valeur du patrimoine comme les travaux et aménagements, les acquisitions mobilières ou immobilières.

PROJETS 2023 :

3 733 088 €

AMÉNAGEMENT VOIRIES ET ESPACES PUBLICS

1 217 318 €

Aménagements de la Place de l'Église, rue J. de Suzannet, Square du Mexique, Vallée verte, programme voirie.



EQUIPEMENTS SPORTIFS

936 490 €

Aménagement de la zone de loisirs, réfection des terrains de foot, travaux salles de sports.



PATRIMOINE

530 000 €

Restauration de l'Église.



MODERNISATION DES RÉSEAUX

435 381 €

Enfouissement et rénovation éclairage public.

ACQUISITIONS DIVERSES ET RÉSERVE FONCIÈRE

423 000 €

Réserve foncière - Programme « Petites villes de demain ».

BÂTIMENTS DIVERS, ÉQUIPEMENTS

118 000 €

Services techniques, bâtiments divers, cimetière, mairie, bibliothèque.

ENFANCE / JEUNESSE

72 499 €

Restauration scolaire, étude pôle Enfance-Jeunesse, École Jules Verne.

AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

352 262 €

Remboursement du capital des emprunts, opérations diverses.

FINANCÉS PAR :

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ET DOTATIONS

1 160 826 €

Zone de loisirs, Centre Bourg et aménagements urbains, Restauration de l'église....



DIVERS

545 149 €

(FCTVA, taxe d'aménagement, cessions et avance du lotissement)

AUTRES RECETTES

1 136 193 €

(opérations d'ordre et excédent de fonctionnement capitalisé)

TRANSFERTS DEPUIS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2 230 968 €

(amortissements et virement de la section de fonctionnement)

FOCUS *sur* RISQUES MAJEURS



› QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur est la possibilité qu'un événement d'origine naturelle ou d'origine humaine, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionne des dommages importants et dépasse les capacités d'intervention habituelle des services de sécurité et de prévention.

L'existence d'un risque majeur est liée :

- d'une part à l'**aléa**, c'est-à-dire au côté incertain, soudain ou imprévu de l'événement, qu'il soit naturel ou d'origine humaine ;
- d'autre part à l'**existence d'enjeux**, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens pouvant être affectés par un phénomène. Les conséquences d'un risque majeur sur les enjeux se mesurent en termes de vulnérabilité.

Le risque est le croisement de l'aléa confronté à une zone d'enjeu. Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par sa gravité.

Au niveau du territoire national, 8 risques naturels principaux sont prévisibles : inondations, séismes, éruptions volcaniques, mouvements de terrain, avalanches, feux de forêt, cyclones et tempêtes.

S'y ajoutent 4 principaux risques technologiques, d'origine humaine : risque nucléaire, risque industriel, risque de transport de matières dangereuses et risque de rupture de barrage.

D'autres risques peuvent être pris en compte selon les contextes locaux.

En Vendée, le Dossier Départemental des Risques Majeurs (disponible sur le site Internet de la Préfecture de Vendée) prend en compte 6 risques naturels (risques littoraux, inondation, mouvement de terrain, risque sismique, feux de forêts, risque météorologique) et 5 risques technologiques (le risque minier est ajouté aux 4 autres risques).

› QUELS RISQUES MAJEURS À CHAVAGNES-EN-PAILLERS ?

Dans le cadre du travail réalisé en 2014 pour mettre en place le **Plan Communal de Sauvegarde*****, plusieurs risques ont été pris en compte sur la commune :

Risques météorologique + canicule/grand froid : il s'agit du risque le plus courant, notamment en cas de vent violent, orage, neige ou verglas. Il est aussi associé à un autre risque indirect canicule ou grand froid durant lesquels la commune peut mettre en œuvre des actions de prévention spécifique.

Risque sismique : toutes les communes de Vendée sont concernées par ce risque, du fait du classement du Département en zone de risque modéré. Il n'est pas rare de ressentir régulièrement quelques séismes, mais sans conséquence jusqu'à ce jour sur les populations.

Risque de Transport de Matières Dangereuses : la commune est concernée à plusieurs titres, avec la traversée du territoire par 2 grands axes majeurs que sont la RD137 et l'autoroute A83. La commune est également concernée par la traversée de deux canalisations de transport de gaz GRTGaz.

NB : Les risques inondation et rupture de barrage, malgré la présence de cours d'eau et du barrage de la Bultière sur la commune, ne sont pas ciblés pour l'information à la population, leur incidence étant très faible : aucune habitation n'est présente en contrebas du barrage de la Bultière sur le territoire communal, et seules quelques rares habitations pouvant être touchées de façon très exceptionnelle, en cas de crue centennale de la Petite Maine, sans risque pour les personnes.

*** LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le PCS définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population présente sur son territoire au regard des risques connus.

Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention.

Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles
- la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

En résumé, il s'agit d'un guide pratique de gestion de crise à l'échelle communale.



> INFORMER LA POPULATION

• Le document d'information communal sur les risques majeurs

La mise à jour récente de notre Plan Communal de Sauvegarde nécessite quelques ajustements au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, le DICRIM.

L'objectif du DICRIM est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise. Le maire y recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de la commune. Un citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

Vous trouverez le DICRIM annexé à ce Trait d'Union ou il vous sera distribué par votre référent de quartier (cf. ci-après).

Ce document, qui est à conserver, présente de façon synthétique les attitudes à adopter face à des événements majeurs.



• Les dispositifs d'alerte et les référents de quartier

Dans l'organisation de l'alerte à la population concernant les risques majeurs, le choix a été fait de diviser la commune en 21 quartiers :

- 20 quartiers dans les zones hors centre bourg, avec des référents de quartiers chargés de diffuser les informations d'alerte
- 1 quartier « centre bourg » pour lequel l'alerte est programmée au moyen d'une diffusion sonorisée mobile.

Retrouvez ci-après la carte de répartition des quartiers ainsi que la liste des référents par secteur.

REFERENTS DE QUARTIER

N° SECTEUR	Nom du référent
1	Fabrice GUERIN
2	Florent DURET
3	Patrice GREGOIRE
4	Catherine BILLAUD
5	Gérard PLUCHON (fils)
6	Francis CHUPIN
7	Jean-Yves ROGER
8	Claude ROUSSEAU
9	Jean-Yves ARNAUD
10	Joseph MILLASSEAU
11	Catherine MILLASSEAU
12	Lambert MEUNIER
13	Marie-Thérèse CAREIL
14	Jean-Bernard MOREAU
15	Alexandre BROCHARD
16	Antoine DURET
17	Louis-Marie CHAUVET
18	Alain GILBERT
19	Sophie AMIAUD
20	Gaétan LAPORTE





Vouire - Bâtiments généraux - Patrimoine

› REMISE DU DRAPEAU « DEVOIR DE MÉMOIRE » – SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023



Le samedi 1^{er} avril a eu lieu la remise du drapeau de la mémoire aux enfants du CME devant une assistance nombreuse.

Cela fait suite à la demande de la section locale AFN-UNC-SDF présidée par Henri BOSSARD pour pérenniser le devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

134 drapeaux se sont rassemblés pour l'occasion sur la place de l'Eglise, représentant toutes les sections départementales.

Après la bénédiction du drapeau par le père Marc, curé de la paroisse, le défilé a rejoint le Jardin des Souvenirs pour le dépôt des gerbes puis pour la remise officielle du drapeau aux enfants du CME. Chacun a pu reprendre en chœur la Marseillaise.

Il a regagné ensuite le collège Sainte-Marie pour les allocutions des autorités présentes qu'Eric SALAUN, Maire, a accueillies avant de laisser la parole à Henri BOSSARD.

Monsieur Michel LEBOEUF, président départemental des AFN-UNC a transmis des valeurs fortes sur le devoir de mémoire et l'importance de ce drapeau.

Guillaume JEAN, représentant Monsieur Alain LEBOEUF, Président du Conseil départemental de la Vendée, Bruno RETAILLEAU, Sénateur de la Vendée et Véronique BESSE, Députée de la Vendée ont ponctué les discours reprenant notre devoir de faire mémoire.

Cette belle matinée parfaitement orchestrée par la section locale, l'équipe départementale du protocole et par les services administratifs et techniques de la commune s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Les enfants du CME auront à cœur de porter le drapeau lors des traditionnelles commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Un grand merci au collège pour sa large contribution à la réussite de cette manifestation.



• Voirie - Bâtiments généraux - Patrimoine

› AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

Aux travaux extérieurs de l'Église désormais terminés, ont succédé, comme convenu, ceux liés à l'aménagement de la place de l'Église, dernière tranche de l'aménagement global du centre bourg commencé en 2019.

Les travaux ont débuté le lundi 17 avril pour une période de 9 à 10 semaines.

Offrir une circulation apaisée en centre-bourg reste le principal objectif de cet aménagement pour lequel les stationnements seront réorganisés.

L'espace devant les commerces sera élargi en déviant de quelques mètres la voie de circulation qui va se retrouver plus proche de la façade nord de l'Église.



Pour permettre aux entreprises d'œuvrer dans les meilleures conditions, la rue Louis-Marie Baudoin **est entièrement fermée à la circulation** la semaine et sera ouverte (à sens unique) pour les véhicules légers le week-end.

De ce fait, la circulation des poids lourds se fait dans les deux sens par la rue Jacques Bousseau pendant cette période des travaux.

Un accès sécurisé et matérialisé aux commerces est en permanence assuré pour les piétons.

› MERCI D'AVOIR SOUTENU LE PROJET DE REMISE EN ÉTAT DE L'ORGUE GUILLEMIN

Le projet de remise en état de l'orgue Guillemain a remporté le concours organisé conjointement par Allianz et la fondation « La sauvegarde de l'art français », en recueillant 3544 voix après plusieurs semaines de votes. **La municipalité vous remercie pour votre soutien**

À la suite des travaux de réhabilitation de son Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, la commune de Chavagnes-en-Paillères va procéder à une remise en état extrêmement minutieuse de son orgue Guillemain (1989) (cf. ci-contre).

Elle a déposé sa candidature au concours « plus grand musée de France - Allianz » initié par la fondation « la sauvegarde de l'art français » qui remet dans chaque région de France un chèque de 8 000 € au projet qui a obtenu le plus de voix. NOTRE dossier avait été retenu avec deux autres dans les Pays-de-la-Loire (l'un à Saumur et l'autre en Mayenne).

La remise du chèque sera effective **le vendredi 16 juin à 14h30** en présence de représentants de la société Allianz et de la sauvegarde de l'art français.





Actions sociales

› ACTION DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL

Le mardi 14 mars, à la salle Emeraude, un temps d'échanges a été proposé, par la commune et la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), aux associations de la commune, suite à des constats répétés de débordements et des problématiques de santé, liés à la consommation excessive d'alcool.

14 associations de la commune (soit 24 personnes), 4 professionnels de santé de la MSP et 18 élus ont échangé durant 2 heures, avec l'association Addictions France, afin de sensibiliser à la consommation d'alcool et, plus particulièrement chez les jeunes.

Il a paru important de partager ces constats avec les acteurs locaux qui peuvent être concernés notamment par l'encadrement des jeunes et par l'organisation régulière de manifestations durant lesquels sont mis en place des débits de boissons.

Cette soirée a permis de présenter les enjeux de santé publique et les risques, mais aussi de rappeler le cadre légal concernant la consommation d'alcool et les débits de boissons.

Chacun a pu exprimer son ressenti et ses questionnements par rapport à cette thématique et des premières pistes d'actions ont pu être proposées, tout en prenant en compte certains freins mais aussi des leviers à actionner (par exemple, le rappel régulier du cadre et la mise en place d'une charte portée et partagée entre tous les acteurs locaux sont des pistes possibles).

La démarche de prévention étant une action sur le long terme et progressive, cette première rencontre a permis à chacun de prendre conscience des enjeux et d'autres réunions pourront se tenir dans les semaines et mois à venir pour approfondir ces premières réflexions, en menant une action globale à l'échelle de la commune et s'adressant à toute la population (parents, jeunes, établissements scolaires, professionnels de santé, associations, voire aussi les entreprises). L'objectif est d'essayer de modifier la perception culturelle autour de la consommation d'alcool.

Pour poursuivre la dynamique enclenchée, une seconde réunion est d'ores et déjà programmée le jeudi 25 mai à 18h30 avec notamment un retour d'expérience sur la démarche initiée par le Poiré sur Vie.

Mme le maire, Sabine Roirand, sera présente ainsi que l'agent en charge de ce dossier.



› PRÉVENTION ROUTIÈRE

La municipalité a proposé un stage de prévention routière à l'attention des seniors et 6 personnes ont participé à cette thématique.

L'objectif est d'apporter aux seniors un soutien pédagogique leur permettant de garder une autonomie au volant le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, pour leur confort, leur sécurité et celle des autres.

Le contenu de l'intervention propose 3 séances théoriques de 3 heures, 1 séance pratique d'une journée au cours de laquelle sont proposés 4 ateliers (1 audit de conduite, 1 atelier « Code de la route », 1 atelier « Réactionmètre », 1 atelier test de la vue, contrôle des véhicules des stagiaires).

Le stage s'est terminé ce 2 mai par une réunion bilan et la remise de diplômes.

Si vous êtes intéressés pour une prochaine session, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.



› TÉLÉTHON : C'EST REPARTI !

Cette année, le téléthon se déroulera les 9 et 10 décembre 2023 (et non les 2 et 3 décembre comme indiqué sur l'agenda communal) ; puzzles et randonnées restent les 2 activités phares.



Samedi après-midi : 2 activités « puzzles » proposées :

1- **puzzl'thon** : assembler, pendant 12 heures et par équipe, un maximum de pièces parmi les puzzles proposés (500 et 1000 pièces). Inscription à partir du 1^{er} octobre .

2 - **défi puzzle** : possibilité de réaliser un puzzle, seul ou en équipe, pour découvrir l'activité, pour partager un moment convivial ou pour se détendre; des puzzles enfant, adulte et un puzzle collectif seront proposés tout l'après-midi. Renseignements par mail : puzzlthon85@gmail.com

Dimanche matin : Randonnées Vieilles voitures, motos, meules et pédestres ; les bénévoles peaufinent les circuits.

Si vous souhaitez devenir acteur du téléthon et contribuer à cette grande fête de la solidarité dont l'objectif est de récolter des fonds pour soutenir la recherche contre les maladies rares et améliorer la vie des malades et de leur famille, contactez-nous : Catherine DERIU : référente Téléthon 06 21 08 56 60



› LE NID DES AIDANTS



On compte aujourd'hui plus de 11 millions d'aidants en France, mais qui sont-ils ?

Une personne est dite « aidante » lorsqu'elle accompagne un proche en perte d'autonomie, pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne. Cette aide apportée demande beaucoup d'énergie et l'aidant peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Le Nid des Aidants est un dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir. Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, le Nid des Aidants vous propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien, soutien psychologique, informations) et également des ateliers collectifs (temps conviviaux, balades, ateliers gestion du stress, relaxation...).

Vous vivez à domicile avec un proche atteint d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en Plaques...) ou en perte d'autonomie ? L'équipe du Nid des Aidants peut vous accompagner. L'accès au dispositif est entièrement gratuit. Les rendez-vous peuvent se faire à domicile, ou dans les lieux de permanences.

Le Nid des Aidants 85

Secteur Nord-Est, 06.70.77.28.61,
pfr.nordest@lna-sante.com www.leniddesaidants.fr

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT Nord-Est

Vous êtes aidant d'une personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive ou en perte d'autonomie (Alzheimer et apparentés, Parkinson, Sclérose en plaques...) à domicile !

Vous résidez sur le territoire NORD-EST VENDÉE
(Montaigu-Rocheservière, Pays de Mortagne-sur-Sèvre, Pays de Pouzauges, Pays de Chantonnay, Pays des Herbiers, Saint-Fulgent-les-Essarts)

APPELER Le Nid des Aidants au 06 70 77 28 61

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT Nord-Est

85 LE NID DES AIDANTS
ACCOMPAGNEMENT ET RÉPIT DES AIDANTS

Maria JAMIN
Animatrice pfar Nord-Est
06 70 77 28 61
pfr.nordest@lna-sante.com
leniddesaidants.fr

Notre mission
vous accompagner et vous soutenir au quotidien !

Partners: LES JARDINS D'OLONNE, ars, VENDÉE LE DÉPARTEMENT, Pays de Mortagne, etc.

APRÈS CHAQUE DON DE SANG JE SUIS FIÈRE ET HEUREUSE

PARTAGEZ DONNEZ

› DON DU SANG

Prochaines dates

SAINT FULGENT

Salle polyvalente de 15h30 à 19h30
Mercredi 21 juin 2023
Mercredi 16 août 2023

CHAVAGNES EN PAILLERS

Salle polyvalente Emeraude de 15h30 à 19h30
Mercredi 11 octobre 2023
Vendredi 15 décembre 2023
au lieu du 8 décembre 2023



Actions sociales



L'ASEPT et la Mutualité Française organisent en partenariat :



ATELIER ÉQUILIBRE

FAITES UN P.I.E.D. DE NEZ AUX CHUTES

12 séances

- 1h d'exercices : équilibre ; confiance en soi,
- 30 mn d'échanges sur : le sommeil ; les médicaments ; le logement ; la nutrition.

et

Un DÉFI avec D-marche

3 séances

Être guidé par un professionnel et soutenu par un groupe pour se motiver à augmenter son nombre de pas quotidien.
Une démarche positive pour votre santé.

*Se déplacer pour y aller, se libérer pour ces matinées ne doit pas être un obstacle. Des solutions peuvent être trouvées.
Contacter Lucie Huchet.*

PRÉVENTION SENIORS

Pour les + de 60 ans qui souhaitent s'offrir une bulle de bien-être

Proposé par le CIAS
Communauté de communes
St FULGENT – Les ESSARTS

12 mercredis :

20 sept au 20 déc
2023

15h – 16h30

à CHAVAGNES en
PAILLERS

10€ les 10 séances

Inscriptions :

Lucie HUCHET

Tél : **06.73.71.94.65**



Aménagement du territoire

> ECOPATURA'JEUX !

Deux aménagements sont venus embellir les quartiers situés le long de la D6 : le changement des jeux pour enfants au Pré de l'étoile et la réalisation du parc pour les animaux qui vont désormais se charger de remplacer les tondeuses dans une grande partie de l'espace-vert de la Herse.



Après des changements de dates imprévus mais qui finalement nous ont plutôt arrangés, les jeux du Pré de l'étoile ont fait peau neuve !

Plus grands, plus diversifiés aussi, ils permettent un éveil et des activités encore plus ludiques et avec des supports en bien meilleur état. Ils ont été fabriqués chez nos voisins, dans les Deux-Sèvres, avec des formes et des couleurs s'intégrant bien dans leur nouveau milieu.

Leur succès est facilement vérifiable en se rendant dans le parc : les jeux sont quasiment toujours occupés ! Et c'est très bien ainsi.

A noter que les « anciens » jeux ne vont pas être jetés, bien au contraire. Le plus petit, à ressort, va être ré-installé en haut de l'espace vert du lotissement de la Herse, la cabane va, elle, rejoindre l'école Jules Verne et la partie haute est en train de se chercher une place dans Chavagnes. C'est tout trouvé, mais chuuuutt !

Côté éco pâturage, après un premier essai dans l'extension du cimetière, c'est à la Herse que le parc a été implanté. Les clôtures ont été solidement installées grâce aux services d'agriculteurs de Chavagnes qui ont parfaitement réalisé l'ensemble des tâches : pose des piquets, du grillage et des barrières. Pourquoi aller chercher ailleurs quand on a ce qu'il faut sur la commune ?! Et ceci reste vrai pour les animaux qui vont se charger de contenir les pousses d'herbes : poneys et moutons eux aussi de Chavagnes, on ne peut plus local !!

Merci, si vous venez leur rendre visite, de ne pas les nourrir : ils ont tout ce qu'il faut sous leurs pattes !

Deux beaux projets bien réalisés localement !

Pour la commission Aménagement du Territoire, X. Billaud



> URBANISME NOUVEAU

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, les renseignements en matière d'urbanisme et cadastre ainsi que les dépôts d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) auront lieu de préférence sur rendez-vous :

- Le mardi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00
- Le jeudi de 9h00 à 12h30

Les rendez-vous sont à prendre au niveau de l'accueil de la mairie.





Sports - Loisirs - Tourisme

› TRAVAUX PLAINE DES SPORTS

Réfection du terrain B de football



Depuis quelques années, le terrain B de football donne de nombreux signes de fatigue. L'entretien régulier a permis de prolonger l'usage de ce terrain au-delà des standards mais ne suffit plus à masquer l'usure normale après 30 ans de bons et loyaux services. L'état du terrain s'est fortement dégradé ces dernières années, du fait des nombreux entraînements qui se succèdent tout au long de l'année cumulés aux activités des écoles et du collège.

Le système de drainage, en terre cuite, et datant de la création du terrain n'a plus l'efficacité suffisante. La moindre intempérie rend le terrain impraticable, obligeant le club à annuler ou reporter bon nombre d'entraînements. Après échanges puis chiffrage auprès d'entreprises spécialisées, il semblait nécessaire de proposer la réfection globale de ce terrain, le seul possédant un éclairage et donc permettant la tenue des entraînements du club de Chavagnes-La Rabatelière.

Les travaux ont démarré fin avril : scalpage du sol engazonné, reprofilage de la surface, création de 2 drainages de profondeur et de surface, décompactage, sablage de surface et réengazonnement, pour une durée d'environ 1 mois. Après un engazonnement suffisamment résistant, l'objectif est de pouvoir utiliser de nouveau ce terrain à l'automne prochain.

Démarrage des travaux de la zone de loisirs

Les 3 lots étant désormais attribués aux entreprises, les travaux de la zone de loisirs vont démarrer dès le mois de juin. Pour rappel, une fois les travaux terminés, la zone de loisirs proposera autour du citystade actuel différents équipements :

- un nouveau terrain de tennis flambant neuf en remplacement de l'actuel, très dégradé,
- un terrain de padel, nouvelle pratique de raquettes au développement fulgurant,
- 5 agrès de fitness en libre accès, mais également des jeux pour enfants,
- un espace type boulodrome,
- un immense « pumptrack » pouvant accueillir les pratiquants de BMX, trottinettes, skates et rollers.



L'ensemble des équipements prendra place dans un lieu paysager avec de nombreux cheminements parsemés de bancs et tables.

Ces travaux vont un peu perturber les événements qui vont se succéder au printemps.

Effort et patience sont nécessaires pour profiter pleinement des équipements de qualité mis à la disposition de notre population.



La commune de Chavagnes-en-Paillers est labellisée Terre de Jeux 2024 depuis l'année 2022, l'occasion d'afficher son soutien au développement du sport sur la commune, en partenariat avec le CDOS de la Vendée. A compter de cette année 2023, l'adhésion se fait par l'intermédiaire de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts qui adhérera pour le compte de toutes les communes du territoire.

La labellisation Terre de Jeux 2024

Terre de Jeux 2024 est un label permettant de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront à Paris en 2024.

→ Une ambition : mettre plus de sport dans le quotidien des Français

- Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion.
- Plus de sport durable et responsable.
- Plus de sport accessible à tous, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, d'orientation sexuelle, d'origine ou de condition physique.
- Plus de sport pour vivre des émotions uniques.

→ Faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux

et changer le quotidien des Français grâce au sport et donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des jeux !



« La fête sera plus belle si elle est **partagée**. L'héritage sera plus fort s'il est **coconstruit**. »



L'adhésion à Vendée Terre de Sports

C'est un programme d'actions et d'animation développé par le CDOS Vendée en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vendée pour animer les territoires labellisés Terre de Jeux 2024 dans la perspective des Jeux de Paris 2024 autour de 4 axes :

- Le Sport, la Citoyenneté et le Développement Durable
- Le Sport et la Santé
- Le Sport et la Formation
- Les Évènementiels



En se labellisant et en rejoignant le projet départemental, la commune bénéficie de l'accompagnement du CDOS Vendée dans la mise en place des différentes actions du label Terre de Jeux et de mettre en avant le sport sur notre territoire ! Ainsi, pendant 2 ans, jusqu'aux JO de Paris 2024, la commune proposera, en lien avec les associations sportives partenaires de nombreux temps forts et animations à destination du plus grand nombre.

Des actions concrètes tout au long de l'année

Retour sur...

le film documentaire

« Les joueuses # pas là pour danser »

Le vendredi 4 novembre, à l'espace Molière, était proposée la diffusion du film documentaire « Les joueuses # pas là pour danser », un film retraçant le quotidien de l'équipe de football professionnelle féminine de l'Olympique Lyonnais, un témoignage fort et inspirant autour de Wendy RENARD et de Selma BACHA.

La soirée s'est poursuivie avec de nombreux échanges avec la réalisatrice du documentaire Stéphanie GILLARD et d'une ancienne internationale française, présente lors de la projection.



Retour sur... le week-end Sport Citoyen

Le week-end du 12 et 13 novembre avait lieu le week-end Sport Citoyen, une action de sensibilisation au civisme et au respect dans le sport. Ce temps fort, qui coïncidait avec l'inauguration de la salle intercommunale HIS&O, visait à sensibiliser l'ensemble des familles du sport à la notion de « Sport citoyen », pour que la Vendée soit un département modèle en matière de fair-play.

Les associations sportives de Chavagnes ont fait vivre ce week-end du Sport Citoyen en relayant l'événement sur leurs réseaux sociaux, en distribuant les flyers mis à leurs disposition aux joueurs, éducateurs et supporters présents sur les terrains de sports, et en organisant lors des matchs la lecture collective de la Charte « Pour un Sport Citoyen » par les sportifs.ves, arbitres, éducateurs.rices, parents, supporters.rices pour mettre en lumière les valeurs éducatives du sport.



Pdt CDOS (M. GUIGNARD)



Respect Tolérance
Fair-play Solidarité
Bienveillance Éducation



Retour sur... les campagnes d'affichage pour le climat et « Sport Z'Héros Déchets »

Dans le cadre de la journée mondiale du climat qui se tenait le 8 décembre et la journée mondiale du recyclage qui se tenait le 18 mars dernier, le CDOS Vendée a proposé la diffusion d'affiches de sensibilisation à apposer dans les équipements sportifs.



Retour sur... le défi Form'Santé

Le lundi 6 mars, la commune et le CDOS proposaient une matinée d'animations pour les séniors à HIS&O' : un grand jeu de l'oie mêlant activités physiques et diététique.

17 habitant(e)s de Chavagnes-en-Paillers ont réalisé des tests de condition physique (souplesse, force, équilibre, endurance) et bénéficié d'ateliers diététiques (équilibre alimentaire, dégustation à l'aveugle, pyramide alimentaire). L'objectif était de sensibiliser aux bienfaits et inciter à la pratique des activités physiques et sportives. Les participants sont sortis satisfaits de la matinée et heureux de passer un bon moment de convivialité.



Retour sur... la balade éco-sportive

Le samedi 18 mars, a eu lieu la balade éco-sportive, portée par le Conseil Municipal des Enfants. (cf p.29)



SOP SEMAINE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE

Retour sur... le temps fort en lien avec la Semaine Olympique et Paralympique

Le vendredi 31 mars, 4 classes des écoles Jules Verne et Nazareth ont pu bénéficier, le temps d'une matinée, d'une animation dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique.

4 ateliers se succédaient au cours de cette matinée : un atelier inclusion avec sensibilisation au para-sports, un atelier sportif tchoukball, sport qui favorise la pratique mixte, et un jeu de coopération sur le thème de Paris 2024

Le 4^{ème} atelier aurait pu être la rencontre avec un sportif de haut niveau du pôle Team Vendée selon leurs disponibilités, ce temps fort a été remplacé par un reportage vidéo sur le para-sport de haut niveau.

Suite aux nombreux retours positifs, les élèves des deux écoles ont apprécié cette matinée enrichissante, avec tout de même un constat sur leur méconnaissance sur le sport ouvert au milieu du handicap : cécifoot, basket-fauteuil...

Un constat partagé par certains enseignants qui réfléchissent à comment initier une démarche spécifique sur ce thème auprès de leurs élèves.



D'autres temps forts sont déjà programmés !



→ J-385 : En route vers les JO, le compte à rebours a déjà commencé !

En clin d'œil à notre département 85, le CDOS Vendée a choisi d'organiser des temps forts fédérant l'ensemble du département sur les dates symboliques coïncidant aux J-385, J-285, J-185, etc. avant la cérémonie d'ouverture de Paris 2024.

Le prochain jalon « Vendée Cœur de Sports » sera le vendredi 7 juillet 2023 soit J-385.

L'objectif affiché est de faire battre le cœur de la Vendée au rythme des Jeux Olympiques et de proposer aux Vendéens.nes de pouvoir pratiquer de l'activité physique de proximité en identifiant différents parcours de randonnée de 3km (accessible à tous), 5km et 8km, dans l'objectif de les rendre pérennes par la suite dans le cadre de l'héritage des Jeux.



Sur notre commune, les 3 parcours, avec départ et arrivée à la Plaine des Sports sont en cours de finalisation. Un moment de convivialité sera organisé par la municipalité le vendredi soir pour marquer ce temps fort.

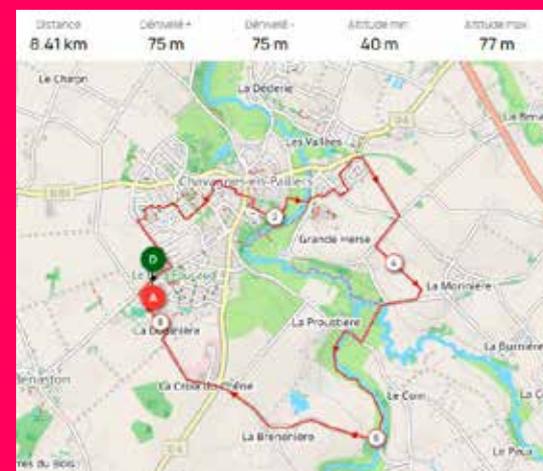
→ Tournée Vendée Terre de Sports :

un après-midi d'animations cet été sur la Plaine des sports !

Cet événement prendra la forme d'un village sportif en libre accès proposant des animations et des initiations inédites. Cette action, qui animera le territoire le **jeudi 24 août 2023** après-midi, est destinée à mettre en valeur les bénéfices du sport et à inciter les habitants à le pratiquer davantage dans leur quotidien.

Les participants auront l'occasion de découvrir et de s'essayer à différentes disciplines sportives : des activités dites "classiques" (Football, Basket-ball, Hand-ball, Volley-Ball, Badminton), mais également des sports plus méconnus, tels que le Spikeball, Speedball, Tchoukball. Des animateurs et éducateurs seront présents sur place pour encadrer les activités.

L'évènement est libre et gratuit, pour tous.



Bonne nouvelle

2024 sera l'occasion de nouvelles propositions d'animations.

En route vers les JO !

Sports - Loisirs - Tourisme

► BASE NAUTIQUE DE LA BULTIÈRE

La Base nautique est prête pour l'été

Stage jeunes, initiation paddle et aviron, location canoë, il y en aura pour tous les goûts.

Samedi à partir de 14h30.

Vous pourrez louer des canoës, des paddles et des bateaux d'aviron.

Nous proposons deux stages de 2 jours pour les jeunes à partir de 10 ans.

Le lundi 10 et mardi 11 juillet et le Lundi 28 et Mardi 29 août

Pour s'inscrire téléchargez le formulaire en ligne ou réservez directement par internet

<https://basenautiquebultiere.com/activites-jeunes/>

Vous pourrez aussi vous initier au paddle et à l'aviron.

Les initiations paddle, d'une heure, se dérouleront les lundi, samedi et dimanche à 18h30



Les initiations aviron, de deux heures, se dérouleront les mardi et jeudi à 18h30 et le dimanche à 10h.

Ces activités sont ouvertes à tous sans condition physique particulière. Il suffit d'avoir envie d'essayer.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer des permanences cet été. Ce sera l'occasion de passer un peu de temps sur l'eau...

**Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous appeler
ou à nous laisser un sms au 06 52 15 72 09
ou en consultant notre site internet
<https://basenautiquebultiere.com>**

► BILLARD CLUB LES GAVROCHES

Du nouveau au club de billard

Le club de billard vient de s'équiper d'un nouveau billard, un snooker de taille 17 pieds, soit la plus grande taille existante pour ce type de billard.

Côté sportif, les 3 équipes engagées en FFB région continuent leurs bons résultats, l'équipe 1 se maintient en Régionale 1 ainsi que l'équipe 2 qui les rejoint. L'équipe 3 peut aussi accéder en R1. 3 équipes du même club à ce niveau serait un record en ligue Pays de la Loire.

Dates à retenir :

- 3 et 4 Juin : Coupe du Grand Ouest avec plusieurs joueurs du club engagés dans l'équipe des Pays de Loire
- 10 Juin : porte ouverte du club au Logis Saint Joseph de 9h00 à 12h30
- 23 au 25 juin : co-organisation de la phase finale des championnats de France à Montaigu (complexe Maxime Bossis)
- 23 et 24 septembre : coupe des Pays de La Loire et début du championnat régional au complexe sportif (salle du Trophée Mondial)



2 joueurs du club, Yohann et Victor possèdent leur CFA d'animateur et entraîneur. Le club va pouvoir ainsi proposer des créneaux d'entraînements dès la prochaine rentrée. Victor a également passé avec succès son examen d'arbitre officiel de la Ligue.

Le club est toujours actif pour l'opération Papy Foot.

Nos animateurs, à gauche Yohann MALLET, à droite Victor FERREIRA



Notre nouveau snooker

► AMICALE SAPEUR-POMPIER DE CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Cross des Sapeurs-Pompiers de la Vendée

Samedi 14 octobre 2023 : manifestations sportives organisées par les Sapeurs-Pompiers de Chavagnes-en-Paillers.

Samedi 14 octobre 2023, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Chavagnes-en-Paillers accueillera le Cross des Sapeurs-Pompiers sur la commune de la Rabatelière. Cet événement annuel d'envergure départementale, permettra à l'ensemble des centres de secours de se retrouver, réunissant environ 700 coureurs, qu'ils soient Sapeurs-Pompiers actifs, Jeunes Sapeurs-Pompiers, personnels administratifs et techniques ou Sapeurs-Pompiers retraités du département.



Pour cette nouvelle édition, les Sapeurs-Pompiers de Chavagnes-en-Paillers proposeront une marche des familles en lien avec l'association Les Zelles de Jo qui permettra aux proches mais également aux habitants des communes des alentours qui le souhaitent de se joindre à cet événement sportif et festif.

L'amicale du centre de secours de Chavagnes-en-Paillers clôturera la journée par un concert d'atatoire à la salle de la Petite Maine de la Rabatelière.



Sports - Loisirs - Tourisme

> BCCFV

Le BCCFV poursuit son développement

Le 26 février a eu lieu la 4^e édition de son tournoi Mini Champions, auquel 35 équipes venues de toute la Vendée, ont répondu présentes. Ce sont un peu plus de 210 enfants de U7 à U11 qui se sont retrouvés le 26 février dans le complexe sportif de Saint-Fulgent.

Un grand bravo à tous les organisateurs qui chaque année proposent de nouvelles animations pour le plus grand plaisir des enfants et des accompagnants. Une belle journée qui permet au BCCFV de rayonner par ce tournoi Mini Champions sur toute la Vendée et de conforter son label MINIBASKET.

Et un nouveau Design pour le BCCFV

Déjà 8 saisons sportives pour le BCCFV, un niveau de compétition qui progresse d'année en année pour de plus en plus d'équipes, tout comme notre nombre de licenciés, 360 cette année, englobant toutes ses pratiques : le 5X5, les équipes loisirs, le Basket et cette année le Basket Santé.

La nouvelle identité du club sera présentée lors de l'AG du Comité de BASKET du 16 juin en soirée et lors de notre AG le 17 juin, matin les deux se déroulant sur la commune de Chauché.

Label Citoyen FFBB

Le 26 février dernier dans le cadre de notre pôle Vivre Ensemble, le BCCFV a déposé son dossier de demande de Label FFBB Citoyen MAIF. Ce label récompense les clubs volontaires ayant une démarche pérenne et globale, visant des valeurs citoyennes, responsables, sociétales, respectueuses, mixtes... Pour ce faire, nous avons décliné dans les 8 thématiques obligatoires s'appuyant sur plan FFBB 2024 « Société et Mixités », l'ensemble des actions menées et valeurs défendues par notre club, en 2021/2022, 2022/2023 et également celles planifiées pour 2023/2024.

D'ores et déjà nous préparons la saison 2023/2024 et si vous avez envie de nous rejoindre pour la pratique du Basket, en compétition, en loisirs, sur du 5X5 ou du 3X3 ou tout simplement curieux, envie de découvrir notre logo et notre nouveau design :

Rendez-vous sur notre site

<https://www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr/>

où vous trouverez toutes les informations sur la vie du BCCFV.



> PALET CLUB CHAVAGNAIS

Le Palet Club Chavagnais recrute !

Le club de palet existe depuis 1987, et recherche chaque saison de nouveaux adhérents.

Pour cette saison 2022/2023, notre club évoluait en deuxième division du Championnat de Vendée de Palet. Nous finissons 2^e de notre poule, et nous resterons donc en D2 pour la saison prochaine.

Le palet est un sport mixte et intergénérationnel, nous accueillons donc tout le monde : hommes, femmes, jeunes et moins jeunes.

La saison se déroule de septembre à mai. Les entraînements se font à la salle omnisports (haut) chaque mercredi de 19h30 à 21h30. Nous avons des matchs toutes les 3 semaines environ, à la salle Emeraude ou à l'extérieur.

La saison est également ponctuée de petits challenges internes, de 2 concours communaux réservés aux habitants de Chavagnes et de La Rabatelière, ainsi qu'un concours départemental en décembre.

Depuis 2 saisons, nous proposons également des séances autour du cornhole, qui est un jeu traditionnel américain.

Nous proposerons des séances découvertes fin août pour les personnes qui voudraient nous rencontrer et éventuellement s'inscrire. La cotisation annuelle est de 40 €.

Pour plus de renseignements : **POIRIER Quentin (président)**
06 81 07 83 79 - palet.chavagnais@gmail.com



Convivialité

**Si tu aimes
Jouer au palet**

Loisirs

**Viens jouer à
Chavagnes-en-Pailleurs !**

Compétition

Renseignements :
POIRIER Quentin - 06 81 07 83 79
palet.chavagnais@gmail.com

paletclubchavagnais.fr

Facebook
Palet Club Chavagnais

› SAINT LOUIS GYMNASTIQUE

Une saison riche en événements pour la St Louis Gym !

Cette saison 2022/2023 restera gravée dans nos mémoires : une nouvelle coach, une nouvelle salle, des nouveautés, des manifestations organisées avec succès et de belles performances gymniques !

La nouvelle salle de gym et l'arrivée d'une 2^e coach ont permis au club de se lancer dans de nouveaux projets : la création d'un groupe gym masculine, la gym des tout petits pour les 0-3 ans et les stages gym'tage pendant les vacances.



Les Inigyms de Chavagnes

Côté palmarès, le club a très bien démarré la saison avec la totalité des équipes engagées sur le podium lors du Challenge Départemental en mars. En finale régionale, 4 équipes sur 8 accèdent au podium avec un titre de championne régionale pour les Espoir Jeunes !

Du côté de la catégorie libre, de très belles performances avec une 9^e place pour Camille G au trophée fédéral et la qualification de Callie V pour les Indivs nationaux.

Les manifestations ont également été nombreuses : la fête de la gym en novembre sur 3 jours, le concours interne en janvier,

la rencontre inigyms en février, la disco en avril, les stages pendant les vacances scolaires, la gym'tage, la chasse aux œufs à Pâques, l'organisation de la compétition départementale individuelle en mai et le concours interne pour les loisirs en juin.



Les jeunes au challenge départemental

Et cette année encore, 2 équipes vont participer au championnat de France : les jeunes à Flers et les aînées à St Sébastien sur Loire.

› SAINT LOUIS TENNIS DE TABLE

SLTT une fin de saison animée

La saison 2022-2023 se termine pour le Club par l'organisation d'une compétition phare : le Championnat de Vendée Jeunes sur deux journées : les 3 et 4 juin à la Plaine des Sports.

Les meilleurs pongistes Vendéens s'affronteront pour obtenir le titre de Champion de Vendée. L'épreuve se déroulera sur 40 tables installées salle HIS & O' et salle du Trophée Mondial de 9h à 19h.



L'équipe 1 ambitionne de retrouver le niveau régional

Le Club de la Saint-Louis Tennis de Table compte cette année 77 licenciés de tous âges, en compétitions ou en loisirs, six équipes en championnat Adultes et 3 équipes en championnat Jeunes.

Club formateur depuis sa création, nous organisons une matinée « Premier pas pongiste » le 24 juin 2023 dans la salle de Tennis de Table, pour permettre aux enfants de venir découvrir la pratique du Tennis de Table.

N'hésitez pas à consulter notre site www.tchavagnes.com ou notre page Facebook : Sitt Chavagnes | Facebook pour suivre l'actualité du club.

Toutes les catégories jeunes seront représentées, filles et garçons, soit un total d'environ 450 joueurs et joueuses sur tout le week-end. L'entrée est gratuite, nous vous attendons nombreux pour encourager nos jeunes licenciés Chavagnais.



Communication-animation-actions culturelles

› THÉÂTRE RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

La commune de Chavagnes-en-Paillers a l'honneur de recevoir le Théâtre Régional des Pays de la Loire dans le cadre des Tournées des villages été 2023 et en partenariat avec la Troupe des 4 Moineaux.

LE DIMANCHE 2 JUILLET
PRÉ DE L'ANE
- 20H30 -

Billetterie 4 € / 8 € / 12 €
au choix des spectateurs



› SPECTACLE RENTRÉE CULTURELLE

A l'occasion de la présentation de la programmation culturelle 2023/ 2024, nous aurons le plaisir de recevoir la compagnie de Théâtre « Sophie » pour leur pièce de théâtre « UNE SEMAINE PAS PLUS »

Venez partager un moment de bonne humeur avec notre artiste local Romaric Dubreuil.

LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE
À L'ESPACE MOLIÈRE
- À 20H00 -

ENTRÉE GRATUITE



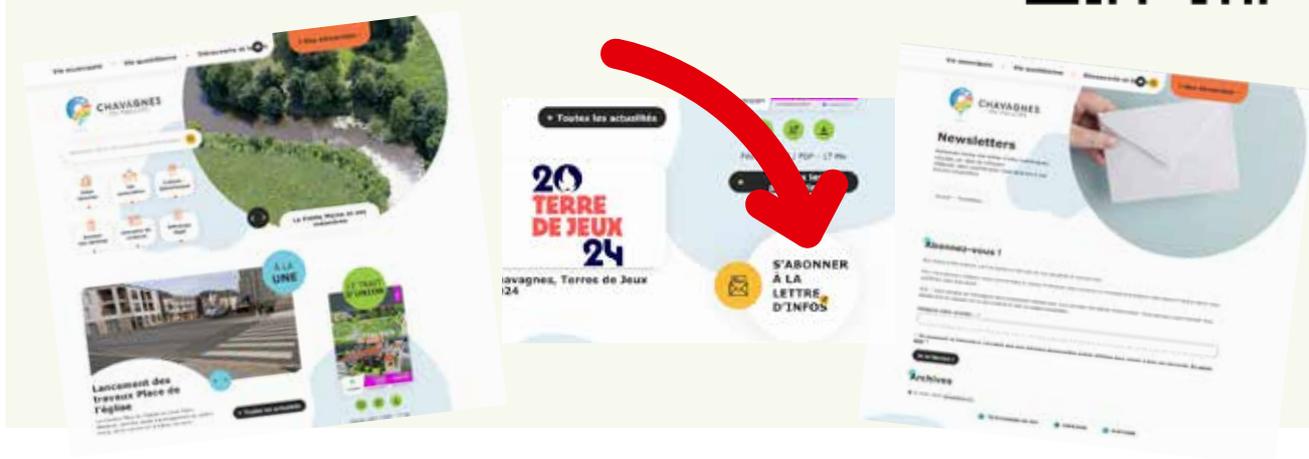
Communication-animation-actions culturelles

> SITE INTERNET : S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

Découvrez la Newsletter de la commune, un moyen simple et pratique de rester informé des actualités les plus récentes de Chavagnes-en-Paillers. Avec près de 90 abonnés, vous ferez partie d'une communauté d'habitants bien informés et au courant des derniers développements dans la commune.

Notre lettre d'informations est conçue pour vous donner un aperçu des sujets les plus pertinents sélectionnés par les élus de la commune. Dans notre première lettre d'informations les sujets les plus consultés étaient l'habitat inclusif, le lancement d'un projet en centre bourg, les actions de prévention sur l'alcool et les jeunes, ainsi que le défi Form'Santé séniors.

Ne manquez pas la prochaine édition de notre Newsletter, qui sera diffusée avant l'été. Inscrivez-vous dès maintenant en renseignant simplement votre adresse email en cliquant sur le lien QR ci-contre. Rejoignez-nous pour rester à jour sur les actualités de la commune !



> RETOUR RÉUNION DE QUARTIER

Le mercredi 5 avril, la municipalité a convié les habitants des quartiers sud, centre sud de la commune.

Cette réunion de quartier s'est déroulée à l'espace Molière. Elle a permis à l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants et ainsi présenter les projets à venir et faire le point sur ceux en cours.



La prochaine réunion de quartier concernera le secteur Sud-Est, du centre-bourg à la RD 137, et se déroulera début octobre. Les habitants concernés recevront une invitation.

> RETOUR SUR LES SESSIONS THÉÂTRE IMPRO

La commune a proposé des ateliers d'initiation au théâtre d'impro, avec la Cie Co-Incidences, compagnie professionnelle d'improvisation basée en Vendée.



Les ateliers initialement prévus en octobre dans le cadre de la semaine Théâtre d'impro ont eu lieu le lundi 17 avril.

Ce sont 2 ateliers qui ont été proposés, un pour les 8-13 ans et un pour les Ados-adultes. Une vingtaine de personnes ont pu profiter des talents de la comédienne Sylvie pour aller à la découverte de cette autre pratique du Théâtre.





Communication-animation-actions culturelles

> BIBLIOTHÈQUE

Retour sur le mois de la petite enfance

Tout au long du mois de mars, notre équipe a mis en place des actions pour la petite enfance. L'objectif étant de pouvoir faire accéder les tout-petits à la culture, leur proposer des événements rien que pour eux mais également accompagner les parents en leur proposant les ressources qu'ils peuvent trouver en bibliothèque



Au programme : bébés lecteurs, atelier d'éveil musical, rencontre sur le sommeil, atelier bébés signes et bien sûr spectacle !

Au total, plus d'une centaine de personnes a participé aux diverses manifestations que nous avons proposées.

Nous remercions toutes les personnes pour leur enthousiasme et leur intérêt lors de ces événements !

Nouvelles revues

Depuis le 1^{er} avril, deux nouvelles revues sont arrivées à la bibliothèque : **Géo**, un magazine sur le voyage et la connaissance du monde, et **Parents**, un magazine pour l'accompagnement à la parentalité et l'enfance jusqu'à 6 ans.

Chaque mois, un nouveau numéro est mis à votre disposition pour lecture sur place ou emprunt à votre domicile, si vous êtes inscrit. N'hésitez pas à venir les découvrir !

Nouveautés : BD et romans graphiques

Notre équipe s'est rendue en librairie, pour que nous puissions procéder à un choix sur place des prochains nouveaux documents.

OBJECTIFS : BD adultes et romans graphiques pour les ados
RÉSULTATS : 50 nouvelles BD viennent enrichir nos rayons !

Retrouver-les dès maintenant à la bibliothèque.

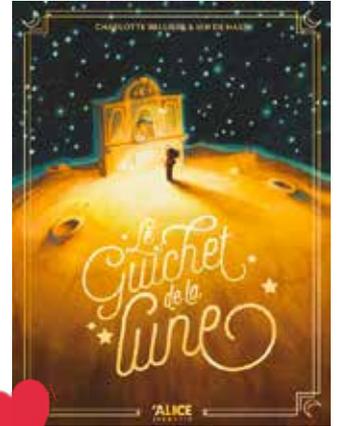


Les coups de cœur de notre équipe

Le guichet de la lune
de Charlotte Bellière
(album jeunesse)

Un album plein de douceur et de poésie qui vous dévoilera ce que deviennent nos pensées quand nous sommes dans la lune...

Prenez votre temps, laissez-vous porter par cette histoire et rêvez !



L'île de Yule
de Johanna Gustawsson
(roman policier)

Un thriller effrayant et captivant, enraciné dans les rites vikings d'un tueur en série sur une île isolée au large de Stockholm.

Plongez dans cette ambiance scandinave qui vous surprendra jusqu'à la fin.



Les sœurs Loudersac
de Suzanne Gachenot
(roman historique et de terroir)

Premier tome d'une saga familiale, partagez le destin de trois sœurs, dans les années 20, qui souhaitent s'émanciper des rigueurs de leur époque pour vivre leurs rêves, guidées par leurs désirs et leur soif de liberté.



Communication-animation-actions culturelles

Nos prochaines animations

JUIN

• Du 3 au 30 juin

Aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Exposition de peinture par Mythé Bitaud.

*Vernissage en présence de l'artiste
samedi 3 juin en matinée*

Tout public - Entrée libre



• Samedi 10 juin, à 10h00

Atelier jardin poétique : création d'un jardin miniature avec Thierry Rousse artiste

A partir de 5 ans. Durée : 1h15

Sur réservation.

• Samedi 17 juin, à 10h30

Le potager des contes, par Thierry Rousse,

A partir de 4 ans.

Durée : 45 minutes.

Entrée libre.



PARTIR EN LIVRE

22 JUIN AU 23 JUILLET 2023

• Concours de dessin

« **Ma journée de vacances idéale** »

pour les enfants de 6 à 12 ans.

Dépôt des dessins du 3 au 17 juin ;

vote des 3 plus beaux dessins

par les usagers du 24 juin au 1^{er}

juillet. Les gagnants recevront des

chèques-lire ou un livre avant le

14 juillet.

• Les paniers de lectures :

vous souhaitez faire le plein de lectures avant le départ en vacances, mais vous êtes en panne d'inspiration ou vous manquez de temps !

La bibliothèque vous propose les paniers de lectures, des sélections de documents prêtes à emporter pour vos vacances et pour toute la famille !

Dès le 23 juin, aux heures d'ouverture de la bibliothèque, jusqu'à épuisement des paniers de lectures.

• Vendredi 7 juillet à 10h30

Bébés lecteurs

au Pré de l'Âne (report en bibliothèque en cas de mauvais temps)

• Mercredi 12 juillet de 15h à 18h

Après-midi jeux de société en famille

Tout public

Entrée libre et gratuite



À VENIR EN OCTOBRE



L'inscription à la bibliothèque est GRATUITE

Impasse Louis de Chevigné -2^e étage de l'Espace Saint Joseph
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS

Tél. : 02 51 42 78 28 - Mediatheque-chavagnes@cfulgent-essarts.fr

[Bibliothèque de Chavagnes-en-Paillers](#) [Bibliothèque_Chavagnes](#)

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi : 10h-12h/15h-18h

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h

HORAIRES D'ÉTÉ

du 1^{er} au 19 août, ouverture uniquement le samedi matin



Communication-animation-actions culturelles

> FAMILLES RURALES - CINEMA

Festival - 5 jours, 5 films du 20 au 24 octobre 2023

Vous aimez le cinéma ? A Chavagnes-en-Paillers, vous allez être gâtés. Nous avons le plaisir de vous annoncer, en avant-première, le festival « 5 jours, 5 films » qui se déroulera du vendredi 20 au mardi 24 octobre 2023, à l'espace Molière.

Au programme :

- **Vendredi 20 octobre** : ciné-débat (en partenariat avec la Communauté de communes Saint Fulgent les Essarts) « SOS Sèvre Nantaise », réalisé et présenté par Daniel Brenon
- **Samedi 21 octobre** : ciné-concert - film muet avec accompagnement musical par Laurent Pontoizeau, pianiste
- **Dimanche 22 octobre** : ciné-goûter – film tout public
- **Lundi 23 octobre** : ciné-jeunes - film proposé par le foyer des jeunes
- **Mardi 24 octobre** : ciné-bambins – pendant les vacances scolaires

Venez passer de bons moments, en famille, entre amis et découvrir une programmation variée pour petits et grands.

Si vous êtes un peu corniaud, si vous avez la folie des grandeurs, si vous n'avez pas envie d'un dîner de con et que vous êtes l'as des as, venez faire une grande vadrouille au festival « 5 jours, 5 films ».

Suivez notre actualité pour connaître le détail du festival sur Facebook (Cinéma Chavagnes en Paillers espace Molière), le site de la commune (<https://www.chavagnes-en-paillers.fr>), la presse.

Pour tout renseignement : fr.chavagnes@gmail.com.

> COTON TIGE

Le festival Bell'Arte revient à Chavagnes les 4, 5 et 6 Août 2023 !



L'association Coton Tige vous propose d'embarquer pour une nouvelle édition haute en couleur ! Au programme : théâtre de rue, cirque et musique éclectique !

Un chapiteau qui se dresse dans les pâturages, des guinguettes que l'on suspend aux arbres, une buvette dans la stabulation, un funambule qui traverse la clairière...

À la ferme de Bellevue, l'art de rue devient art des champs !

Et cette année, ce n'est pas moins de 22 compagnies, accompagnées d'une programmation musicale éclectique, qui se donnent rendez-vous pour vous promettre une 4^e édition toujours plus insolite ! Parmi elles : Pierre Déaux, Les Trois points de suspension, l'Association du vide... Bref, des noms à vous donner le vertige !

De la grange costumée en salle de théâtre au plancher du chêne centenaire, de la clairière à gradins au four à bois fumant... vos flâneries vous porteront de surprise en surprise... et cela, jusque dans vos assiettes ! Nous tenons à vous proposer restauration et boissons faites maison et/ou locales, à base de produits issus de l'agriculture biologique. Petits-déjeuners musicaux, marché de créateurs et créatrices, stands d'activités découverte, exposition de photographies, glaces artisanales... vous n'en finirez pas d'être étonnés !

Pour plus d'informations : <https://www.festivalbellarte.com> -  Festival Bell'Arte

> FOLKA DANSE

Pourquoi les "danses traditionnelles" ?

Les danses traditionnelles se transmettent de génération en génération, encore aujourd'hui, et c'est maintenant à nous de les pratiquer et de les faire vivre.

Les cours de danse se déroulent le mercredi soir à la salle de danse de Chavagnes-en-Paillers de 20h15 à 22h00. Ils sont animés par des bénévoles accompagnés parfois du groupe de musiciens « Moul' à gaufre ». Des professionnels interviennent quelquefois. C'est l'occasion d'apprendre de nouvelles danses ou de se remémorer des danses connues.

L'atelier danse est ouvert à tous : jeunes et moins jeunes, seul(e) ou en couple, débutants et confirmés.

Contact : Gérard Gaborieau : 06 99 01 95 97 - folka.danse@gmail.com

Notre bal annuel s'est déroulé le samedi 18 mars à la salle de la Rabatelière, animé par les « Toqués du Tempo » et le groupe « Philomène » de Puilboreau et par le groupe de musiciens « Moul' à gaufre ». Danser, c'est bon pour le moral. « Tout être humain porte en lui un danseur » Rudolph Laban.

Alors lancez-vous. Vous n'avez rien à perdre, si ce n'est quelques gouttes de sueur.



> CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Balade éco sportive

Au programme de cette matinée sportive et écologique, jeux sur le recyclage, échauffements et conseils pour savoir comment adopter la bonne posture pour ramasser les déchets.

C'est sous la pluie que enfants et accompagnateurs sont allés ensuite dépolluer quelques zones de Chavagnes-en-Paillers.



De trop nombreux déchets ont été ramassés en 1h (emballages de nourriture, canettes, capsules, mégots de cigarettes, papiers de bonbons) !

Il n'est jamais trop tard pour chacun de nous de prendre nos responsabilités sur la gestion de nos déchets.

**La nature n'est pas une poubelle,
prenons soin d'elle !**

Merci à toutes les petites mains courageuses pour leur action.

> LES BAMBINOUS

Du changement chez les Bambinoux

En Janvier, le bureau des Assistantes Maternelles a accueilli deux nouveaux membres : Aurélie Foucher, Virginie Montaz et a dit aurevoir à Marie-Michelle Soulard, Linda Lemeteyer, Marina Simon et Séverine Bosseau. Nous les remercions pour leur temps passé dans l'association.



Le 30 Mars elles se sont réunies à Ludiplanet pour fêter les 30 ans de l'association (les enfants se sont bien amusés au grand plaisir des Assistantes Maternelles) ainsi que le 13 Avril où ils ont cherché les œufs de Pâques à la salle Tourmaline.

Nous tenons à informer les futurs parents qui souhaitent mettre leurs enfants en garde de bien vouloir nous contacter plusieurs mois à l'avance car à ce jour le manque d'assistantes maternelles est bien présent et trop de familles restent sans moyen de garde.



Enfance jeunesse

> AMICALE JULES VERNE



Ça bouge à l'amicale Jules Verne !

Le début d'année a été riche en événements pour les bénévoles, qui ne comptent pas s'arrêter là. Prochain objectif : la fête de l'école !

Bourse aux jouets, aux livres, vente de jus de pommes... l'association a démarré l'année en beauté avec des événements qui lui ont permis de récolter des fonds pour les différents projets de l'école, notamment les futurs voyages.

Fort du succès des actions engagées en 2023, l'amicale continue sur sa lancée et s'attèle dès à présent à la préparation de la fête de l'école qui aura lieu le 24 juin prochain !

Dédié à l'Art, le spectacle de fin d'année, qui commencera à 10h, promet d'être haut en couleur !

L'après-midi réserve toutefois d'autres belles surprises, puisqu'après le repas, les convives pourront s'amuser comme des fous aux différents stands ludiques animés par les parents. De grandes nouveautés vous attendent sur les jeux... mais pas que !

Inédit cette année : le tirage de la tombola sera effectué vers 17h30 en direct live.

Pour terminer cette fête en beauté, une boom animée par un daddy DJ aura lieu en fin de journée. Les enfants pourront se déhancher sur le dancefloor avec les copains !

Du beau, du bon, du fun, du son... : nous n'attendons plus que vous, le 24 juin prochain, pour faire de cette journée un moment mémorable pour les enfants !

> OGECE ÉCOLE NAZARETH

La kermesse dans les bois

Les petits... et les grands ont hâte de participer à ce temps fort qui marque les derniers jours de l'année scolaire !

Le thème de la kermesse cette année sera «Entre réel et imaginaire». Elle se déroulera le samedi 17 juin après-midi à la salle Omnisports de Chavagnes-en-Paillers.

Les enfants nous présenteront leurs spectacles et nous pourrons ensuite profiter des différents stands (pêche à la ligne, bazar...), disposés comme l'année dernière dans le bois Foucault.

La soirée se poursuivra autour d'un repas dans un cadre champêtre (réservation obligatoire).

Nous vous attendons nombreux !



Début du réaménagement des cours

Quelques travaux ont commencé avec la création d'un parcours avec des rondins. Les enfants en sont ravis ! Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro.



› LA RÉSIDENCE AU FIL DES MAINES

La Résidence Au Fil des Maines souhaite dynamiser ses recrutements et les parcours professionnels

Face aux difficultés de recrutement que connaît actuellement le secteur de la santé et du médico-social, l'évaluation et l'accompagnement des projets professionnels sont essentiels pour permettre le renouvellement des équipes et des compétences.

Dans ce contexte, la Résidence Au Fil des Maines adapte son organisation et ses outils dans le domaine de la gestion des ressources humaines et du recrutement.

Il s'agit pour l'établissement d'une part de mettre en place un guichet unique dédié au recrutement, quel que soit le métier ou le site d'exercice, et d'autre part de développer un accompagnement des projets professionnels.

Dès à présent les demandes d'emploi ou de stage, l'évaluation des compétences et les propositions d'emploi sur la Résidence sont centralisées afin de proposer la meilleure orientation des candidats selon le site (EHPAD Paul Chauvin à St Fulgent ou EHPAD Osmane de Guerry à Chavagnes-en-Paillers) ou le poste à pourvoir.

Pour les candidats cela se traduit par l'utilisation d'une adresse unique pour toute démarche de demande d'emploi :

✉ recrutement@residenceaufildesmaines.fr



Une démarche qui vise à mieux prendre en compte le projet professionnel qui peut se dérouler sur l'un ou l'autre site de l'établissement.

Sur le plan de l'accompagnement des parcours professionnels, la Résidence accompagne les projets de formation qualifiante de ses agents (5 départs en formation aide-soignante entre 2022 et 2024) et souhaite développer l'accueil de stagiaires en santé dont certains pourront ensuite intégrer les effectifs de l'établissement.

La Résidence développe également une réflexion sur les services proposés au personnel : accès à une plateforme de covoiturage KAROS, abonnement Gymlib, CGOS, ... sont déjà des prestations proposées.

Engagé depuis plusieurs mois, le projet de développement de l'apprentissage en bac professionnel est effectif. Cette proposition s'adresse prioritairement aux élèves de terminal de Bac Professionnel SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires). Un poste d'apprenti est toujours à pourvoir sur l'EHPAD Osmane de Guerry à Chavagnes-en-Paillers.

Actuellement, l'établissement reste en recherche de personnel soignant (Aide-Soignant ou agent de soins et infirmière) pour des remplacements ponctuels ou des postes à pourvoir.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer les remplacements d'été et les besoins à partir de septembre, une campagne de recrutement d'aide-soignant, agent de soins ou agent hôteliers est lancée depuis le mois de mars.

Les candidats sont invités à faire parvenir leur CV et lettre de motivation à la Résidence :

✉ recrutement@residenceaufildesmaines.fr



Infos pratiques

> ÉTAT-CIVIL

Félicitations aux parents de

Naissances dans la commune qui ont donné leur accord pour la diffusion

RAVELEAU Roxane	18 janvier
FTOUHI Saja	30 janvier
ROUSSEAU Mahé.....	11 février
RIGAGNEAU Louna	16 mars
BROUSSEAU Emy.....	13 avril
COLOMB Mathis	20 avril
VALLEE LE VAGUERESE Amaury	22 avril
PETIT-GREGOIRE Mathis.....	5 mai



Tous nos vœux de bonheur à

AFFIONME Boris et ROSE YEI Ngassa.....29 avril



Toute notre sympathie aux proches de

CHAMPAIN Marie	15 janvier
DOUILLARD Denise.....	18 janvier
ARLOT Bruno	23 janvier
GUIBERT Anna.....	23 janvier
MARTIN Germaine.....	25 janvier
THAMIN Emile	26 janvier
PIVETEAU Chantal.....	28 janvier
QUINTARD Jean-Claude.....	8 février
FRUCHET Gabriel	22 février
POMMIER Marguerite	27 février
RETAILLEAU Xavier	28 février
ROCHETEAU Valentin.....	19 mars
CHAUVET Michel.....	21 mars
AUNEAU Michel.....	24 mars
CHAUVET Yvonne	25 mars
GILBERT Loïc.....	31 mars
BOLTEAU Agnès	6 avril
RAMBAUD Clément.....	8 avril
LAPORTE Elise	11 avril
HERBRETEAU Marie.....	14 avril
FAVREAU Michèle	19 avril
OUVREAU Michel	22 avril
GIRAUD Anna.....	27 avril
LAPORTE Germaine.....	2 mai
LAPORTE Geneviève.....	9 mai
RAFFIN Jeannine	13 mai
CHARRIER Odette	15 mai



Si vous ne souhaitez pas que la naissance de votre enfant, votre mariage ou le décès d'un parent figure dans le bulletin, veuillez en informer le service d'État-civil de la Mairie.

> HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée :

- les samedis du 15 juillet au 19 août 2023 inclus
- Les après-midi du 31 juillet au 14 août 2023 inclus

> HORAIRES D'ÉTÉ DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée :

- le samedi 15 juillet
- du 24 juillet au 15 août 2023 inclus

> LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02 44 01 20 50 ou 20 60) / mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

> INFORMATION CONCERNANT LE BRUIT



Extrait de la circulaire préfectorale du 12 juillet 2013 n° 2013/MCP/06. Relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage « extrait de l'article 19 ».

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.



SERVICE - ACCOMPAGNEMENT - EMPLOI

**AU SERVICE DES
DEMANDEURS
D'EMPLOI**

Vous recherchez
un emploi ?
un complément ?

Réel recrute !

**NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION
22 COMMUNES**



Contactez RÉEL pour trouver
ou retrouver un emploi à proximité

NOS ACTIVITÉS

- ENTRETIEN**
de bureaux / domiciles
de salles polyvalentes
d'espaces sportifs
du linge (lavage / repassage)
- ESPACES VERTS**
Débroussaillage
Tonte
Taille de haies
- PETITE ENFANCE**
Aide périscolaire
Surveillance
Cantine
Aide maternelle
- GESTION DES DÉCHETS**
Accueil usagers
Conseils de tri
Tenue du magasin de la valoritérie
- DIVERS**
Manutention
Petits travaux
Aide administrative



SERVICE - ACCOMPAGNEMENT - EMPLOI

Zone de Bellevue - rue Lavoisier
BP 133
85600 BOUFFERÉ

Tél. 02 51 46 48 38
www.reel-ges.fr
contact@reel-ges.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
Accueil téléphonique :
de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

QUALITÉ CERTIFIÉE CEDRE




**SÉCHERESSE
ÉCONOMISONS L'EAU**

COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers

INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Opter pour des cultures moins exigeantes en eau

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**
ecologie.gouv.fr

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Limiter les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau

PERMANENCE DE LA GENDARMERIE

Le mercredi 14 juin 2023, les gendarmes de la communauté de brigades des Herbiers seront présents sur la commune de Chavagnes-en-Paillers, pour mettre en œuvre le dispositif « CAP » (Contrôle, Accueil, Patrouille).

Ils pourront vous accueillir dans la salle de permanence de la mairie pour répondre à vos demandes, vous conseiller, ou tout simplement échanger (pas de prise de plaintes).

Alors n'hésitez pas, ils seront ravis de vous rencontrer entre 9h30 et 12h puis entre 14h et 17h.

Cette même journée, ils effectueront d'autres missions en extérieur : patrouille au contact de la population et contrôles routiers dans un souci de prévention.





Infos pratiques

> BAINNADE INTERDITE EN RIVIÈRE ET AU LAC DE LA BULTIÈRE

En application des arrêtés municipaux en vigueur, pour des raisons de sécurité, de santé des usagers et de préservation de la qualité de l'eau, les baignades en rivière et au lac de la Bultière sont interdites.

Pour s'assurer du respect de cette interdiction, un affichage a été mis en place le long des cours d'eau et la gendarmerie pourra verbaliser les contrevenants.



> PRÉVENTION CANICULE





ATTENTION CANICULE

 Évitez l'alcool
 Mangez en quantité suffisante
 Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
 Mouillez-vous le corps
 Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



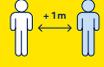
Buvez de l'eau et restez au frais



+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

 Lavez-vous les mains régulièrement

 Portez un masque

 Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • [#canicule](https://twitter.com/meteo_fr)

Pour bien supporter un épisode caniculaire, chacun est invité à prendre des précautions et à être attentif à son entourage, notamment les personnes les plus fragiles, enfants et personnes âgées.

Si des personnes fragiles souhaitent être inscrites sur le fichier communal des personnes à contacter en cas de canicule, merci de s'inscrire directement ou par l'intermédiaire d'un proche auprès de l'accueil de la Mairie.

En cas d'épisode caniculaire, merci de bien respecter les consignes et de veiller régulièrement à l'état de santé de vos proches les plus sensibles.



> INTERDICTION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LES ESPACES PUBLICS EN CENTRE BOURG ET À LA PLAINE DES SPORTS

Un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool depuis le 29 mai jusqu'au 30 septembre sur les places (Arcades, Justes, Eglise, Martyrs, Relais), parcs (Prés de l'Âne et de l'Etoile, Bois Foucaud et plaine des Sports) et jardins (jardin du souvenir, arrière de la Mairie), ainsi que le long de la rivière. Dépôts sauvages de canettes, dégradations et atteintes à la tranquillité publique seront ainsi évités.

Agenda

JUIN 2023

2, 3 et 4	Familles rurales	Cinéma	Espace Molière
3 et 4	Tennis de table	Titre individuel départemental jeunes	HIS&O'
10 et 11	Comité des Fêtes Saint Louis Générale	Fête d'La Brioche	Complexe Sportif
16	Saint Louis Handball	Assemblée Générale	Salle Tourmaline
16	FCCR	Initiation football	Stade Jean de Suzannet
17	BCCFV	Assemblée Générale	Chauché
17	OGEC & APEL École Nazareth	Kermesse École Nazareth	Complexe Sportif
18	Saint Louis Handball	Journée interclub	HIS&O
24	Amicale Jules Verne	Fête de l'école Jules Verne	Complexe Sportif

JUILLET 2023

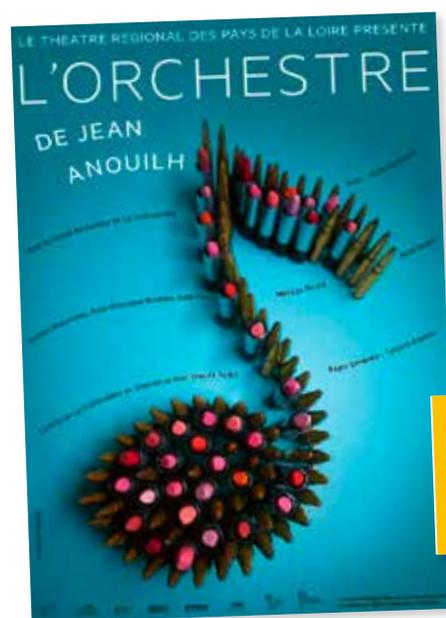
1	Saint Louis Handball	Initiation handball	HIS&O
2	Mairie	Théâtre Régional Pays de la Loire « L'orchestre » de Jean Anouilh	Pré de l'âne
13	Comité des Fêtes	La Sardinade	Complexe Sportif

AOÛT 2023

4, 5 et 6	Coton Tige	Festival Bell Arte	Bellevue
8	Communauté de communes	Soirée contée	Pré de l'âne
24	CDOS 85	Tournée Vendée Terre de Sports	Plaine des Sports
24	Palet club Chavagnais	Assemblée générale	Complexe Sportif
25 et 26	Jazz à la Déderie	Jazz à la Déderie 10 ^e édition	Déderie
26	Saint Louis Handball	Initiation handball	HIS&O

SEPTEMBRE 2023

2 et 3	Saint Louis Handball	Fête du Hand	HIS&O et salle du trophée mondial
8, 9 et 10	BCCFV	Fête de lancement de la saison	HIS&O et salle du trophée mondial
9	FCCR	30 ans du club	La Rabatelière
23 et 24	Billard club les Gavroches	Tournoi régional	Complexe Sportif
28	Amicale Jules Verne	Assemblée générale	École
29	Mairie	Rentrée culturelle théâtre « Une semaine pas plus »	Espace Molière



POUR LE TRAIT D'UNION D'OCTOBRE 2023 LES ARTICLES DOIVENT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE 23 AOÛT 2023

Pour connaître les dates des manifestations à venir, n'hésitez pas à consulter la rubrique AGENDA du site internet de la commune.

Scannez ce QR code !



LA COMMUNE

VOUS INVITE

au spectacle musical pyrotechnique

Jacques Couturier



à CHAVAGNES EN PAILLERS le 10 & 11 Juin 2023

LE SAMEDI

43^{ème} Fête d'la Brioch
foire commerciale & artisanale

Run Color
Chavagnes Paillers
17h
inscriptions sur color-run-chavagnes.fr

REVEIL AGÉUNATE
Banda Aizenay
Concert à partir de 19h30
BONE SHAKER
Feu d'artifice Jacques Couturier (offert par la commune)

LE DIMANCHE

Rando/Trail - 7h30
concours brioch, gâche & apéro
dans l'après-midi :
Shows de basket acrobatique

TOUT LE WEEK-END

Restauration/Bar - Marché commercial
Laser Game - les Jeux de Maud
Structures gonflables - Fête foraine

BARDIS DUNKERS

CHAVAGNES EN PAILLERS

© Fête d'la Brioch | Fête d'la Brioch - Chavagnes en Paillers



PREMIER PARTENAIRE
de la vie associative

MAIRIE

2 place des Justes - BP 90412
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
Tél. : 02.51.42.21.06
contact@chavagnes-en-paillers.fr

www.chavagnes-en-paillers.fr

Média Horizon Imprimerie du Bocage - 02 51 46 59 10 - imprimeriedubocage.com

@chavagnesenpaillers